

Les atouts de la formation

- Equipe pédagogique issue du monde professionnel de l'animation
- 6 hectares d'infrastructures à disposition et internat dans des structures de qualité
- Accompagnement individuel personnalisé
- Méthodes pédagogiques actives et innovantes
- ACM au sein de notre établissement
- Implication des stagiaires et des structures de stage dans le développement du CFA
- Réseau d'organismes d'ACM en Normandie mais également dans d'autres régions de France

 CFA ASRUC Formation Normandie
37 rue de la Croix Vaubois
76130 Mont-Saint-Aignan

 06 34 28 21 42

 formation@asrouenuc.com

 www.asruc-formation.fr

   asruc formation



Rejoins-nous !
Scanne-moi



Votre partenaire de formation !



Sous réserve d'avoir l'effectif minimum pour ouvrir une session

N° de déclaration d'activité : 28760579576
UAI : 0763505X



BAFA

Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur

(Arrêté du 15 juillet 2015)



BAFA

Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (Séjour de vacances, accueil de scoutisme ou accueil de loisirs).

Le BAFA : 3 étapes

- 1- **Une session de formation générale** permettant d'acquérir les éléments fondamentaux pour assurer les fonctions de l'animateur
- 2- **Un stage pratique** permettant la mise en œuvre et l'expérimentation sur le terrain des vacances et loisirs
- 3- **Une session d'approfondissement ou de qualification** permettant d'approfondir, de compléter et d'analyser les acquis de formation

Les prérequis :

Avoir au moins 16 ans révolus au premier jour de la session de formation générale, mais l'inscription administrative sur le site est autorisée 3 mois avant.

Les objectifs de la formation :

1- Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

2- Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés

Inscription :

Se préinscrire auprès de la DRAJES :
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
Un numéro vous sera attribué (numéro DRAJES)

Ce numéro sera à renseigner lors de votre inscription à une de nos sessions BAFA 1 ou BAFA 3 à l'aide de ce QRCode.

Inscrivez vous à
une de nos
sessions : Scannez
moi !



Coûts pédagogiques

BAFA 1 :

Demi pension = 460 €
Internat = 595 €

BAFA 3 :

Demi pension = 390 €
Internat = 490 €